



Article également publié en ligne [ici](#)

Petites maternités menacées : le défi de concilier sécurité et proximité

Un rapport de l'Académie de médecine vise 111 centres dont l'activité est insuffisante.

ANNE PRIGENT
aprigent@lefigaro.fr

MÉDECINE PÉRinataLE La maternité de la Flèche (Sarthe) a fermé plusieurs fois au début de l'année. Celle d'Autun (Saône-et-Loire) pourrait suspendre définitivement son activité... Depuis quelques mois, le nombre des maternités fermées, temporairement ou même définitivement, s'allonge dangereusement. Elles sont confrontées à la même crise de personnel qui frappe l'hôpital : manque d'attractivité, postes vacants, recours à l'intérim.

« Il y a un véritable problème de sécurité dans ces maternités en tension sévère, celles qui ont moins de sept équivalents temps plein pour faire des gardes : elles sont obligées de fermer de temps en temps ou recourent de façon intensive à l'intérim », constate le Pr Yves Ville, chef du service de gynécologie-obstétrique de l'hôpital Necker, à Paris. Son ordonnance ? Elle est développée dans un rapport qu'il a rédigé pour l'Académie de médecine : arrêter les accouchements dans 111 maternités qui affichent moins de 1000 naissances par an. C'est presque le quart des 452 établissements que compte la France !

Le remède peut sembler sévère. Mais il faut dire que le bilan n'est pas bon. Depuis dix ans, la mortalité infantile a augmenté de 7%. Et du côté maternel, on enregistre un décès

tous les 4 jours lié à la grossesse, à l'accouchement ou à leurs suites. Pire, 58% d'entre eux seraient évitables ! « Quand on connaît la situation des maternités, comment ne pas faire le lien entre ces indicateurs alarmants et la dégradation des conditions de travail ? », s'alarmaient cette semaine la Société française de médecine périnatale (SFMP), plusieurs sociétés savantes et l'association SOS Préma, dans une tribune parue dans *Le Monde*. Le burn-out toucherait ainsi de 50% à 75% des gynécologues-obstétriciens et deux tiers des sages-femmes. Pour le collectif, qui appelle à réformer le système de soins périnatals, la solution passe également par une concentration des moyens. « Les plateaux techniques doivent être regroupés dans des maternités mieux équipées. Dans ces endroits on peut alors offrir soins et accompagnement », explique Charlotte Bouvard présidente de SOS Préma.

Comment cela va-t-il se passer pour les femmes qui habitent loin de ces maternités ? Tout d'abord, le suivi avant et après grossesse aurait toujours lieu à proximité. Le Pr Yves Ville propose de transformer les maternités concernées en centre périnatal de proximité. « Le but est que les femmes soient bien suivies au cours de la grossesse pour qu'on puisse anticiper les problèmes », explique-t-il.

« Un rapport pas adapté

à la vie des gens »

Au moment de l'accouchement, le Pr Ville préconise la généralisation des nuits d'hôtel (prises en charge par l'Assurance-maladie) à proximité de la maternité, 5 jours avant l'accouchement. Lorsque l'accouchement survient inopinément, la mère pourrait être transportée par le Samu ou le Smur. Sur place, elle devrait pouvoir accoucher de manière physiologique (si elle le souhaite) et pouvoir accueillir au moins un accompagnant dans sa chambre. « Juste après l'accouchement, la mère, le père et nouveau-né reviendraient en transport médicalisé d'urgence dans le centre périnatal de proximité, près de leur famille », décrit encore le rapport.

Bien accueilli dans le monde médical, le rapport de l'Académie de médecine ne fait pourtant pas l'unanimité. « Nous partageons le constat, mais pas les solutions », martèle Isabelle Derrenderinger, présidente du Conseil national de l'Ordre des sages-femmes. « On ne peut pas avoir la même approche partout. Dans certains territoires, comme en montagne, fermer la maternité n'est vraiment pas une solution », souligne-t-elle. « De plus, de nombreuses maternités de niveau 2 et 3 (celles capables de prendre en charge les grossesses les plus compliquées, NDLR) sont déjà en surcharge. Elles n'ont ni l'espace ni le personnel pour accueillir plus d'ac-



Article également publié en ligne [ici](#)

couchements. » Les sages-femmes reprochent aussi au rapport de l'Académie une approche trop médicale. « *Les conditions socio-économiques des femmes sont absentes. Ce rapport n'est pas adapté à la vie des gens. Prenez une agricultrice ou une mère de famille ayant déjà des enfants. Elles ne vont pas pouvoir rester dans un hôtel, loin de chez elles, en attendant d'accoucher* », insiste Adrien Gantois, président du Collège national des sages-femmes.

Mais qu'en pensent les usagers ? Si l'association SOS Préma est rattachée à l'avis médical, le Ciane, collectif d'associations, est plus nuancé. « *La question est de savoir comment on construit des parcours de soins sécurisés. Nous n'avons pas de positions de principe sur le maintien ou la fermeture des maternités. Mais si on les concentre sans augmenter les quotas de personnel, c'est catastrophique* », met en garde Anne Évrard, coprésidente du Ciane. Elle rappelle notamment qu'en Suède, pays pris en exemple pour la concentration de ses maternités, le nombre de sages-femmes par femme qui accouche est bien plus élevé qu'en France. ■



Depuis dix ans, la mortalité infantile a augmenté de 7%. Et du côté maternel, on enregistre un décès tous les 4 jours lié à la grossesse, à l'accouchement ou à leurs suites.

RIJRGFR/PHANIE